

Communiqué de presse

jeudi 4 août 2022

LA CONFÉRENCE RÉGIONALE DE LA SANTÉ ET DE L'AUTONOMIE LANCE UNE CONSULTATION SUR LA SANTÉ

La conférence régionale de la santé et de l'autonomie (CRSA) engage depuis début juillet, une consultation de la population, des professionnels, des élus sur la santé : <https://consultation-sante.jenparle.net>.

Elle s'inscrit dans la mise en œuvre de la démocratie en santé à l'échelon régional en s'appuyant sur la contribution des citoyens et de leurs représentants.

Cette consultation s'intègre dans une démarche d'évaluation du projet régional de santé actuel, projet examiné aussi à l'épreuve de la crise de la COVID19. Soutenue par l'ARS Bretagne, elle vise à établir des recommandations prioritaires pour le nouveau projet régional de santé.

L'avis formulé peut-être individuel ou collectif, par exemple, par le concours des commissions d'usagers d'établissements, des conseils de la vie sociale... Les premiers retours de cette consultation sont particulièrement intéressants. Ils dégagent des préoccupations fortes, **notamment sur le sujet de l'accès aux services de santé**.

La consultation en ligne rentre dans un dispositif en quatre étapes pour élaborer les recommandations de la conférence régionale de santé :

- Une série d'entretiens avec toutes les composantes de la CRSA sur les préoccupations et propositions de ses membres. Ces entretiens viennent de se terminer. Les premières tendances mettent en avant la volonté de **développer les actions de prévention au niveau local avec l'implication des usagers et de la population** ;
- La remontée de l'expression de la population, des usagers, des élus et des professionnels par une consultation en ligne et l'inscription à des ateliers par territoires ;
- La mise en place de ces ateliers à l'échelon territorial à l'automne, en concertation avec les Conseils territoriaux de santé (CTS) nouvellement renouvelés.
- L'exploitation de toutes ces contributions et des évaluations réalisée par l'ARS sous la forme d'ateliers de travail au sein de la CRSA (en fin d'année) permettra la définition des recommandations soumises au vote de cette assemblée et adressées au directeur général de l'ARS Bretagne.

Le processus n'aura que plus de forces par un relais sous toutes les formes possibles. Ce relais est espéré auprès des médias.

**Pour permettre l'expression de chacun, la consultation est disponible en « facile à lire et à comprendre » (FALC) réalisé avec le concours du CREAI Bretagne et elle bénéficie du soutien de France Assos Santé pour toucher tous types de publics.*

Contact

CRSA BRETAGNE

Rolland Ollivier / Président
secretariatcrsa-bretagne@ars.sante.fr
Tél. : 02.22.06.72.43

